



Massif des Pyrénées : une organisation façonnée par la géographie

Entre piémont et montagne, océan Atlantique et mer Méditerranée, le massif des Pyrénées est marqué par l'absence de grand pôle urbain et d'axe de communication traversant important. En revanche, les axes majeurs relie la constellation de petites villes qui bordent le piémont d'est en ouest aux grands pôles urbains voisins. Ainsi de nombreux habitants accèdent facilement à l'offre d'emplois et d'équipements localisée hors du massif, qui complète celle du territoire. Grâce à des sites variés et fortement attractifs, le tourisme est particulièrement prégnant dans l'économie pyrénéenne. L'agriculture et l'économie sociale et solidaire le sont aussi. La première, pilier historique de l'économie productive et identitaire, résiste au développement du tertiaire. La seconde, forte de son tissu associatif, participe au bien-être social et sanitaire de la population, de plus en plus âgée, notamment à l'est du territoire.

Stéphane Méloux, Séverine Pujol (Insee)

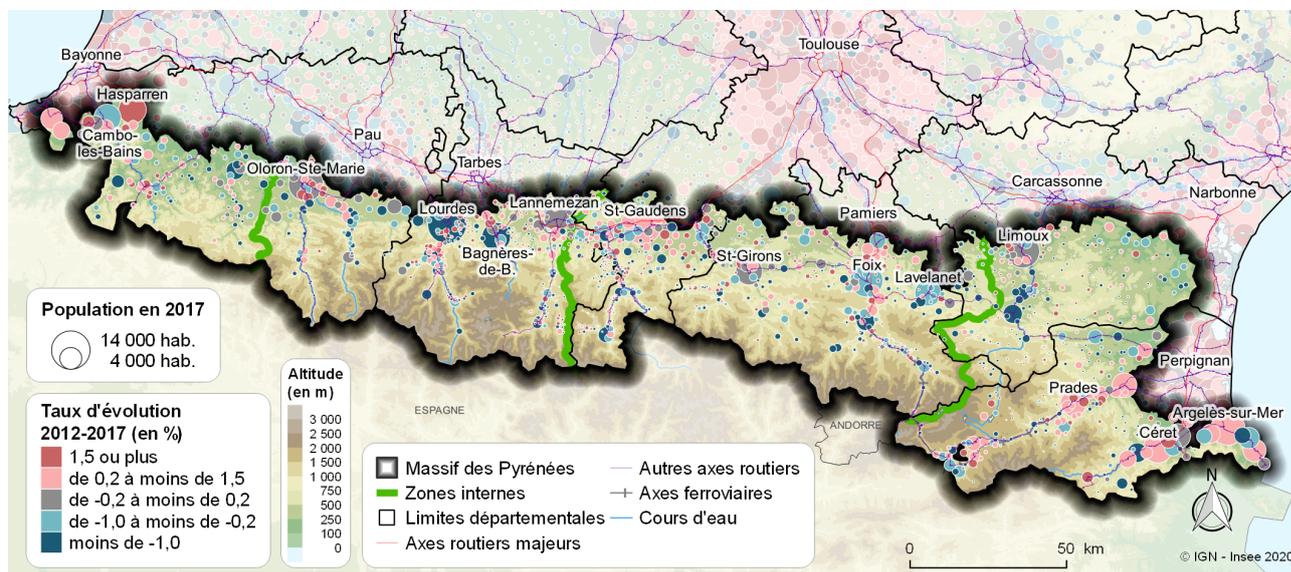
La partie française du massif des Pyrénées occupe plus de 18 000 km² dans la partie méridionale des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. Au 1^{er} janvier 2017, 507 900 personnes vivent sur ce territoire, principalement dans le piémont ou les vallées (figure 1). Contraints par le relief de montagne,

les axes de communication majeurs ne traversent pas le massif mais l'encadrent : les autoroutes A9 à l'est, A61 et A64 au nord et A63 à l'ouest. À l'intérieur, les aménagements des axes de communication ont modelé la vie et l'économie du massif, qu'il s'agisse de la création de la route du Somport, des voies

routières pour relier les stations de ski ou encore du développement coordonné des voies ferrées et des stations thermales. Le maillage des réseaux de communication explique aussi le peu de relations entre le territoire et la principauté d'Andorre ou l'Espagne.

1 Une population piémontaise

Massif des Pyrénées : localisation de la population en 2017 et évolution annuelle moyenne entre 2012 et 2017



Source : Insee, recensements de la population 2012 et 2017

Une constellation de petites villes connectées aux grands pôles urbains voisins

Le massif des Pyrénées, territoire à dominante rurale, est composé en très grande majorité de villages ou de petits bourgs. En 2017, les cinq principales communes ne recensent qu'entre 10 000 et 14 000 habitants (Lourdes, Saint-Gaudens, Oloron-Sainte-Marie, Argelès-sur-Mer et Limoux). Foix (9 500 habitants) est la seule préfecture de département localisée dans le massif. Ces petites villes, qui s'égrènent dans le piémont, contribuent à organiser la vie des habitants du territoire. Ainsi, elles concentrent à elles seules 23 % des emplois du massif (contre 13 % de la population).

Pour autant, 42 600 actifs quittent chaque jour le massif pour aller travailler, soit 23 % des actifs en emploi du territoire. En effet, des pôles d'emploi plus importants qui bordent le territoire, bien desservis par les axes de communication, sont rapidement accessibles. Dans le nord du massif, l'agglomération de Pau accueille ainsi 4 000 actifs résidant sur le territoire et celles de Tarbes et Pamiers 3 000 chacune. Même l'agglomération de Toulouse, pourtant plus éloignée, est le lieu de travail de 3 000 actifs également. Sur les extrémités est et ouest, les actifs quittant le massif pour se rendre au travail sont plus nombreux, en lien avec l'absence de pôles d'emploi importants. Près de 6 000 actifs, résidant dans le massif, se rendent chaque jour dans chacune des agglomérations de Bayonne et de Perpignan.

L'accès aux équipements et aux services relève de la même organisation territoriale. Même si près de quatre habitants du massif sur dix résident dans une commune qui ne propose pas les services les plus courants (un sur dix au niveau national), ils peuvent facilement y

Encadré 1

Les zones internes du massif

Le massif étant un vaste ensemble territorial, le Commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection du massif des Pyrénées et l'Insee Occitanie ont validé un découpage en quatre zones permettant de faciliter la compréhension de la structuration du massif. Il tient compte de la géographie du massif des Pyrénées d'une part, et s'appuie d'autre part sur les bassins de vie, plus petits territoires sur lesquels les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants.

La **zone occidentale** recouvre la majeure partie des Pyrénées basques, et englobe des espaces périurbains très proches de l'unité urbaine de Bayonne.

La **zone centre-ouest** englobe les Pyrénées béarnaises, avec Oloron-Sainte-Marie, les Pyrénées centrales avec les plus hauts sommets, ainsi que Lourdes et Bagnères-de-Bigorre.

La **zone centre-est** s'étend sur la Haute-Garonne (Saint-Gaudens) et l'Ariège (Foix). Elle bénéficie de l'influence toulousaine autour de Saint-Gaudens.

La **zone orientale** correspond aux Pyrénées catalanes (Céret, Prades, Argelès-sur-Mer) et aux Corbières (Limoux). Son extrémité orientale est donc proche de l'agglomération de Perpignan et englobe de nombreuses communes périurbaines.

accéder grâce au bon maillage constitué par les petits bourgs du territoire et les grandes agglomérations voisines. Pour les équipements plus spécifiques, tels les hypermarchés, les lycées ou les médecins spécialistes, neuf communes du territoire en sont dotées, principalement situées sur le piémont des zones centrales (*encadré 1*). Ainsi les habitants des extrémités occidentale ou orientale fréquentent plutôt les équipements des grands pôles urbains voisins.

Un tourisme à plusieurs visages, pilier de l'économie

Stations de haute montagne, thermalisme, haut lieu de pèlerinage catholique, littoral méditerranéen, le massif des Pyrénées est composé d'espaces touristiques variés, fortement attractifs, et bien desservis par les axes de communication. Lourdes accueille des pèlerins du monde entier. Ainsi, la cité mariale est la deuxième ville hôtelière de France après Paris, en nombre de chambres. À l'extrémité orientale, Argelès-sur-Mer est la première en nombre de campings et d'emplacements

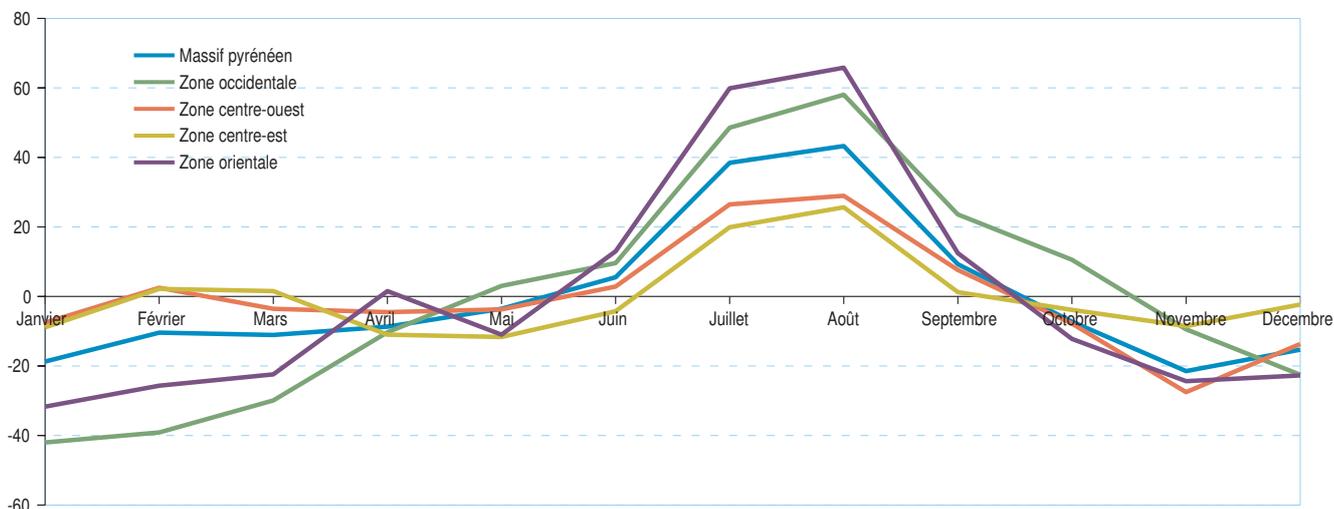
offerts. Grâce aussi à ses nombreuses résidences secondaires, elle contribue à elle seule à 10 % de la capacité d'hébergement touristique du massif.

Au sein du massif des Pyrénées, la fréquentation touristique connaît plusieurs temps forts : saison d'hiver, pèlerinages, cures thermales. Mais c'est surtout la saison estivale qui marque l'apogée touristique du massif, avec les fréquentations cumulées de la montagne, de Lourdes et des stations balnéaires de la côte méditerranéenne. Ainsi, en 2019, 47 % de la fréquentation des hébergements collectifs de tourisme se concentre en juillet-août.

En lien avec cette saisonnalité, l'emploi touristique culmine durant la période estivale. En juillet et en août, il augmente respectivement de 38 et 43 % par rapport à la moyenne annuelle (*figure 2*). Au total, sur l'ensemble du massif des Pyrénées, 17 000 emplois relèvent du tourisme, soit 10 % de l'emploi total du territoire. Le tourisme a ainsi une importance forte dans l'économie du massif, bien plus qu'au niveau national (4 % des emplois). L'hébergement est le principal secteur pourvoyeur d'emplois

2 Pic de saisonnalité estival dans le massif des Pyrénées

Saisonnalité de l'emploi touristique selon les zones du massif (en %)



Lecture : durant le mois de juillet 2015, l'emploi touristique mesuré sur l'ensemble du massif des Pyrénées est supérieur de 38 % à son niveau annuel moyen.

Source : Insee, Déclarations annuelles de données sociales 2015, fichier Postes au lieu de travail ; ACOSS 2015

touristiques. Il concentre deux emplois touristiques sur cinq. Viennent ensuite les sports et loisirs, les cafés-restaurants et le secteur des soins.

L'agriculture et l'économie sociale et solidaire très présentes

Depuis 40 ans, le nombre d'emplois est globalement stable dans le massif des Pyrénées (177 000 en 2016). Cette tendance masque le déclin des secteurs industriel et agricole, compensé par le dynamisme de l'emploi tertiaire. Cependant l'agriculture reste relativement importante sur le territoire, puisqu'elle représente 7 % de l'emploi total contre 3 % au niveau national. Les surfaces en herbe couvrent la grande majorité des terres agricoles du massif, favorisant l'élevage notamment d'ovins. Les 400 000 brebis laitières forment ainsi le premier cheptel du massif. Des spécificités liées à la géographie apparaissent néanmoins : les bovins à viande ruminent dans le piémont au centre du massif où les exploitations sont vastes. Plus à l'est, grâce à l'ensoleillement méditerranéen, les exploitations agricoles sont largement spécialisées dans la viticulture.

En outre, le massif des Pyrénées compte une centaine de coopératives agricoles qui participent à l'économie sociale et solidaire, très active sur ce territoire. Celle-ci représente en effet 15 % de l'ensemble des postes¹ du massif, contre 10 % en France métropolitaine, soit 19 700 postes : c'est davantage que dans l'ensemble de l'industrie.

L'économie sociale et solidaire repose avant tout sur un tissu associatif important (figure 3) qui concentre 85 % des postes (contre 77 % pour la France métropolitaine). Les 1 980 associations interviennent très souvent dans le secteur social ou de la santé, offrant un appui nécessaire à une population de plus en plus âgée et qui se fragilise.

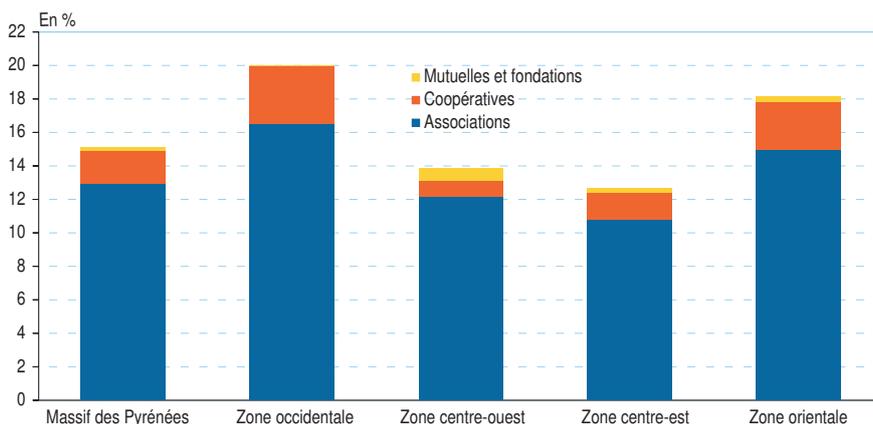
Une population de plus en plus âgée

En 2016, la moitié des habitants du massif ont 50 ans ou plus. La population est ainsi bien plus âgée qu'en France métropolitaine où l'âge médian est de 41 ans. Le massif abrite une population résidente plutôt rurale et souvent âgée (un exploitant agricole sur cinq a plus de 60 ans). Il accueille aussi des retraités qui viennent s'y installer, notamment sur le littoral méditerranéen. Au sein même du massif, des différences apparaissent selon les territoires : trois à quatre années séparent l'âge médian des habitants de l'extrémité occidentale (47 ans) de ceux des autres zones.

Les migrations contribuent au vieillissement de la population : les retraités s'installent bien plus souvent dans le massif qu'ils n'en partent, à l'inverse des jeunes adultes, comme souvent lorsqu'un territoire ne possède pas de pôle d'études supérieures. Ainsi, la population vieillit

3 Massif des Pyrénées : l'économie sociale et solidaire repose sur un tissu associatif important

Poids de l'économie sociale et solidaire dans l'ensemble des postes¹ (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2016

sur l'ensemble du territoire. En seulement cinq ans, la part des 65 ans ou plus dans la population progresse de trois points (28 % en 2016 contre 25 % en 2011). La population est plus âgée dans la zone orientale. Le vieillissement y est aussi plus rapide comme dans la zone centre-ouest. Sur les cinq dernières années, les décès augmentent alors que les naissances diminuent régulièrement : le déficit du solde naturel se renforce. Dans le même temps, l'écart entre le nombre de nouveaux arrivants et le nombre de personnes qui quittent le territoire se resserre et l'excédent migratoire, qui se réduit, ne suffit pas à combler le déficit des naissances sur les décès. Entre 2011 et 2016, le massif des Pyrénées perd des habitants.

Une fragilité sociale plus marquée à l'est

En lien avec une population relativement plus âgée, 40 % du revenu des ménages provient des retraites (contre 28 % pour la France). En 2016, le niveau de vie médian annuel (définitions) est de 19 160 euros dans le massif des Pyrénées contre 20 810 en France métropolitaine. Il

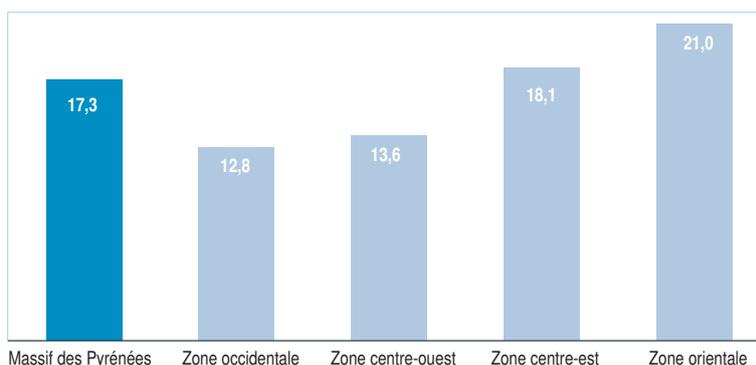
culmine à 19 950 euros dans la zone occidentale mais n'est que de 18 280 euros à l'extrémité orientale. De manière générale, l'écart entre l'ouest et l'est se retrouve pour la majorité des indicateurs de fragilité sociale : plus on se dirige vers l'est, plus la précarité augmente (figure 4).

Sur l'ensemble du massif des Pyrénées, 17 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté, contre 15 % en France métropolitaine. Les familles monoparentales (35 % d'entre elles sont pauvres), les ménages les plus jeunes (27 %) et les hommes seuls (25 %) sont les plus touchés par la pauvreté. De plus, l'accès à l'emploi des 18-24 ans s'avère particulièrement difficile, puisque 29 % se déclarent ni en études, ni en emploi, ni en formation, contre 22 % en France métropolitaine.

En outre, 21 % des ménages sont en situation de vulnérabilité énergétique contre 15 % en France métropolitaine (définitions). Qualité de l'habitat, mode de chauffage, rigueur du climat sont autant de facteurs qui bien souvent se cumulent pour alourdir la facture énergétique, particulièrement dans les zones de montagne. ■

4 La pauvreté augmente à mesure que l'on se dirige vers l'est

Taux de pauvreté dans le massif des Pyrénées (seuil à 60 %) en %



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2016

¹ La notion de poste se rapproche de celle de l'emploi salarié, avec un nombre d'heures et une rémunération suffisants.

Encadré 2

Peu de déménagements entre zones

Le relief particulier du massif, notamment dans sa partie la plus méridionale, fait d'une alternance de vallées et de crêtes, ne favorise pas les échanges entre les quatre zones internes du massif. De fait, les déménagements entre ces dernières sont peu nombreux, alors que chacune de ces zones entretient des échanges forts avec le reste des départements dont elle fait partie. Plus de la moitié des arrivants au cours de l'année 2015 dans la zone occidentale habitaient un an auparavant dans le reste des Pyrénées-Atlantiques ; de même, plus de la moitié des partants de la zone orientale résident désormais dans le reste des Pyrénées-Orientales. Les échanges de population entre le massif et l'extérieur du massif sont donc avant tout de proximité, les trois quarts des déménagements s'observant vers ou depuis le reste des régions Occitanie ou Nouvelle-Aquitaine. Cependant, ces échanges de proximité sont déficitaires et c'est grâce aux échanges avec des régions plus lointaines (Île-de-France en premier lieu) que le massif affiche un solde migratoire excédentaire.

Cet excédent migratoire, observé dans les quatre zones du massif, ne suffit pas toujours à combler le déficit naturel, conséquence de naissances moins nombreuses que les décès. Ainsi, entre 2011 et 2016, la population des zones centrales diminue, alors qu'elle augmente dans les extrémités occidentale et orientale. Cette dernière concentre 32 % de la population du massif, comme le centre-est, le centre-ouest 25 % et la zone occidentale 11 %.

Encadré 3

Le massif pyrénéen, héritier d'une biodiversité façonnée par l'homme

Les Pyrénées, comme tous les milieux montagnards, offrent une importante et originale diversité naturelle, pour une bonne part endémique en raison de leur isolement géographique. Les Pyrénées constituent le troisième réservoir de biodiversité métropolitaine après la Corse et les Alpes du Sud. Avec une large partie du territoire classé au titre des directives Natura 2000 Oiseaux et Habitats, elles abritent trois parcs naturels régionaux, un parc national, plus de 75 000 hectares sous statut de protection forte, dont 15 réserves naturelles (10 nationales et 5 régionales), une réserve nationale de chasse et de faune sauvage (la réserve d'Orlu) et les 45 000 hectares de la zone cœur de massif du Parc national.

Encadré 4

Un partenariat Commissariat de massif des Pyrénées - Insee

Le Comité de massif des Pyrénées a été créé par la loi n° 20416-1888 du 28 décembre 2016 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne (dite « loi montagne », dans son article 11) et par le décret n° 2017-755 du 3 mai 2017 relatif à la composition et au fonctionnement des comités pour le développement, l'aménagement et la protection du massif des Alpes, du Massif central, du massif du Jura, du massif des Pyrénées et du massif des Vosges.

Cette publication s'inscrit dans le cadre d'un partenariat noué entre le Commissariat de massif des Pyrénées, qui assure le secrétariat du Comité de massif, et l'Insee. Le Comité de massif des Pyrénées a décidé d'élaborer une note d'enjeux stratégique, à annexer au schéma de massif qui date de 2013. La convention de partenariat Commissariat / Insee a permis d'étayer, à travers les analyses statistiques, les productions du Comité de massif élaborées « à dire d'experts », mais aussi de nourrir le traitement des données chiffrées de constats effectués à partir du vécu de terrain.

Définitions

L'**emploi touristique** estimé correspond à l'emploi généré par la fréquentation touristique, c'est-à-dire directement imputable à la présence de touristes sur la zone. Selon les activités, tout ou partie de l'emploi est considéré comme touristique.

Les **hébergements collectifs touristiques** regroupent les hôtels, les campings et les autres hébergements collectifs touristiques, c'est-à-dire les résidences de tourisme, les villages de vacances, les maisons familiales et les auberges de jeunesse. Ils n'incluent pas les hébergements proposés par des particuliers.

Le **niveau de vie** est le revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC), qui permettent de tenir compte de la taille du ménage et des économies d'échelle réalisées en son sein. Les **unités de consommation** sont calculées selon une échelle d'équivalence qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

La **médiane** est la valeur qui partage une distribution statistique en deux parties égales. Ainsi, pour une distribution de niveaux de vie, la médiane est le niveau de vie au-dessous duquel se situent les 50 % de personnes les plus modestes.

Le **seuil de pauvreté** est défini par rapport au niveau de vie médian (revenu disponible par unité de consommation). Il est fixé à 60 % du niveau de vie médian, soit 1 015 euros en 2015 pour une personne seule.

Un ménage se trouve en situation de **vulnérabilité énergétique** si son **taux d'effort énergétique**, calculé comme le rapport de la facture énergétique sur le revenu disponible est supérieur à un certain seuil. Ce seuil correspond au double de la médiane des taux d'effort observés en France métropolitaine, soit 8,18 % en 2015.

Insee Occitanie

36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 TOULOUSE Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline JAMET

Rédactrice en chef :
Michèle EVEN

Mise en page et impression :
Agence Elixir, Besançon

ISSN : 2492-1629 (version imprimée)
ISSN : 2493-4178 (version en ligne)

© Insee 2021

Pour en savoir plus

• « Été 2020 : une éclaircie en juillet-août pour les hôtels d'Occitanie », *Insee Flash Occitanie* n°104, décembre 2020

• « Bilan économique 2019-Occitanie / Une année 2019 favorable pour le tourisme », *Insee Conjoncture Occitanie* n° 22, juin 2020

